

EXTRAIT de l'assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Piedmont tenue le 25 avril 2019 à 19h00, en la salle de l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame la Mairesse, Nathalie Rochon, et à laquelle étaient présents mesdames et messieurs les conseillers suivants : Pascale Auger, Diane Jeannotte, Claudette Laflamme, Daniel Houde, Claude Brunet et Pierre Salois.

ORDRE DU JOUR

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Projet de résolution – Mesures d'urgence
3. Projet de résolution – Embauche de Monsieur Sylvain Racette, ing. à titre de directeur des Travaux Publics par interim
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

12770-0419

Acceptation de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil étaient présents, ils renoncent à l'avis de convocation et constatent qu'il y a quorum;

DONC, il est proposé par monsieur Pierre Salois, appuyé par madame Nathalie Rochon et résolu que l'ordre du jour soit accepté:

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12771-0419

Résolution – Déclaration des mesures d'urgence

ATTENDU l'importance de la crue des eaux;

Il est proposé par monsieur Pierre Salois, appuyé par monsieur Claude Brunet et résolu

Que madame la mairesse Nathalie Rochon déclare les mesures d'urgence pour la municipalité de Piedmont à partir de 12h30 le 23 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution – embauche de monsieur Sylvain Racette, ing.

12772-0419

ATTENDU que monsieur André Mongeau démissionne de son poste de directeur des Travaux publics;

ATTENDU de la nécessité d'assurer la continuité des services;

ATTENDU l'offre de services de PS4 pour les services de monsieur Sylvain Racette, ing. comme directeur des Travaux Publics par interim;

Il est proposé par Claude Brunet appuyé par madame Claudette Laflamme et résolu d'octroyer un contrat pour les services d'un directeur des travaux publics par interim à Parallèle 54 conformément à leur offre de services du 19 avril dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12773-0519

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par Monsieur Pierre Salois, appuyé par monsieur Daniel Houde et résolu que l'assemblée soit levée à 15h45

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NATHALIE ROCHON
Mairesse

CAROLINE ASSELIN
Directrice générale et greffière

Je, Nathalie Rochon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

NATHALIE ROCHON
Mairesse